



BOWLING CORPORATIF – GENÈVE

Procès-Verbal de l'Assemblée extraordinaire du 29.02.2024

Le président déclare l'assemblée extraordinaire ouverte à 19 heures 40.

1) Appel des équipes, admissions, démissions :

Présentes : AIG 1, AIG 2, Aprotect, Caterpillar, CBH, EDR, Hauteville1, Hauteville 2, Hauteville 3, OM PHARMA, Rolex 1, Rolex 2, Rolex 3, Service des écoles, TPG 1 et TPG 3.

Excusées : Interbanques et TPG 2.

Le Vice-président prend la parole. Suite à l'assemblée générale du 17 janvier 2024, le comité devait présenter un décompte pour la saison 2024 vu les finances du bowling corporatif.

Le comité propose de réduire la planche des prix de moitié, les frais du repas de remise des prix sera également diminué de moitié.

Pour les championnats européen proposition de réduire le montant de la subvention des doublettes de CHF 1'500. -- à CHF 1'300. -- point qui aurait dû être voté lors de l'assemblée générale, tout le monde était d'accord pour cette diminution.

Suite à ces diminutions le montant de perte serait de CHF 2442. -- à la fin de la saison 2024, en payant la subvention des championnats européens pour 4 équipes et 3 doublettes.

Sans diminutions la perte serait d'environ CHF 8'000.--.

Stéphane Pellein prend la parole, il n'est pas d'accord que cette diminution se fasse en 2024 mais pour 2025. Le comité n'est pas d'accord d'attendre 2025, cette décision avait déjà été prise (voir PV de l'assemblée générale 2023), il fallait juste voter lors de l'assemblée générale 2024 ce que nous avons oublié.

C'est d'ailleurs Stéphane Pellein et José Martin qui avaient fait la proposition de descendre le prix des doublettes mais pas celle des équipes.
Stéphane Pellein propose de supprimer le repas et de ne pas modifier la subvention des doublettes.

Le comité n'est pas d'accord avec sa proposition car toutes les équipes payent et ont aussi droit au repas et ce n'est pas normal de pénaliser tout le monde.

José Martin, Vincenzo D'Apice et René Frunz pense que la soirée de remise des prix doit continuer car c'est un moment de partage et convivialité.

Vincenzo D'Apice rejoint Stéphane Pellein car les équipes jouent et contribuent au championnat pour se qualifier. Il n'y a pas de championnat doublettes et il pense que la priorité c'est le repas de remise des prix et les équipes qui se qualifient. S'il nous reste de l'argent on peut subventionner des doublettes.

Réponse de Daniel Golay pour Copenhague on ne peut pas enlever les doublettes pour 2024.

Sylviane Schrag prend la parole pour rappeler que cette diminution avait déjà été proposé en 2023.

Vicenzo D'Apice demande si les doublettes ont été avisées de cette diminution, réponse c'est dans le PV de l'assemblée générale 2023. Il pose la question si les équipes devront participer financièrement au repas, la réponse est non.

Enis Baruh propose de demander aux équipes participantes au repas de contribuer financièrement. Réponse le but n'est pas de faire payer les équipes.

La diminution sera :

Pour le premier on passera de CHF 440. -- à CHF 220.--

Pour le deuxième on passera CHF 340. -- à CHF 170.--

Pour le troisième on passera de CHF 240. -- à CHF 120.--

Pour le quatrième on passera de CHF 160. -- à CHF 80.--

En ce qui concerne les prix individuels il n'y aura qu'un seul prix par joueur.

Le joueur qui aura la meilleure moyenne ne pourra pas avoir la meilleure partie, la meilleure série.

De cette manière nous pourrons récompenser un plus grand nombre de joueurs et la répartition sera meilleure et plus équitable.

Ces propositions ont été faites selon les demandes de chacun des joueurs, nous avons eu beaucoup de remarque concernant les prix distribués plusieurs fois aux mêmes joueurs.

Votation pour la saison 2024

Diminuer la moitié du budget pour la planche de remise des prix et le repas de fin de saison, on conserve les coupes et le challenge, nous avons juste supprimé les écussons car personne ne les porte.

Diminuer la subvention des doublettes de CHF 1'500. -- à CHF 1'300.—pour l'année 2024.

Le président lance le vote.

Pour 15 personnes

Contre 1 personne

Aucune abstention

La proposition est acceptée.

Proposition pour la saison 2025.

Sylviane Schrag nous informe que Les championnats d'Europe 2025 auront lieu en France. Il

a été proposé de ne pas subventionner la totalité des déplacements. Avec cette solution nous allons pouvoir faire une économie considérable de façon à pouvoir rééquilibrer les comptes, il ne faut pas oublier que nous avons terminé l'année 2023 avec un trou de CHF 8'000. --, ce qui est énorme. En continuant de cette façon le championnat corporatif va disparaître d'ici 2 ans. En acceptant cette proposition on pourrait remettre les comptes à jour.

En cas de refus il faudra voter les subventions chaque année.

Pour le moment la subvention est de CHF 3'000. -- par équipe, il faudra diminuer de 50%, si nous diminuons moins de 50% il faudra voter chaque année en fonction du lieu des championnats européens, ceci pour autant que nous restions avec 18 équipes.

Stéphane Pellein demande si le président et les membres du comité sont invités au championnat européen, la réponse est seul le président a son billet d'avion et sa chambre remboursés à peu près CHF 500. -- selon le lieu du championnat.

Stéphane Pellein nous fait remarquer que si une équipe de 4 joueurs touche CHF 3000. --- (CHF 750. --) par personne dans la logique ce montant ne devrait pas être dépassé pour une personne invitée. Stéphane Pellein signale que ces montants n'apparaissent nulle part.

Réponse de Sylviane Schrag, ces chiffres figurent dans les comptes, l'avion du président en 2023 se monte à CHF 437. -- et la chambre à CHF 401. -- pour un montant total de

CHF 838.--. Remarque de Stéphane Pellein, le montant est plus élevé qu'un joueur d'une équipe subventionnée, il pose la question si nous trouvons cela logique.

Réponse de Sylviane Schrag, toute l'année le président a des réunions en visio avec le BEC, il est obligé d'y assister. Stéphane Pellein demande si le montant des frais pour Copenhague est connu, la réponse est non pas pour le moment.

José Martin pose la question, en 2025 est-il prévu de diminuer de moitié les subventions équipes et doublettes, la réponse est oui. José Martin propose de supprimer complètement les subventions des doublettes et de conserver uniquement celles des équipes car le championnat d'Europe se sont des équipes et pas des doublettes.

Daniel Golay pense que comme le championnat aura lieu en France, il y aura plus d'équipes car certaines ne participent jamais car trop loin, peut être que des joueurs auront envie de participer, il ne faut pas les priver. Lors des derniers championnats d'Europe à Wittelsheim il y avait beaucoup plus de monde pour représenter la Suisse.

Ruth Zbinden pose la question pourquoi il y a 4 équipes subventionnées alors que nous avons que 3 équipes sur le podium. Réponse de Daniel Golay cette décision avait été prise à l'époque où nous avions de l'argent, on pourrait redescendre à 3 au lieu de 4.

Vincenzo D'Apice trouve que de diminuer le montant des subventions de 50%, il est beaucoup trop tôt pour dire quel en sera l'impact, cela reste une compétition et fait partie de l'enjeu de se qualifier pour se rendre au championnat d'Europe. Il ne faut pas saigner les équipes : Si les années suivantes le championnat a lieu à l'autre bout de l'Europe, Passerons-nous de CHF 3'000. -- à CHF 4'000. -- ou CHF 4'500. -- ?

Réponse de Daniel Golay le montant maximum est de CHF 3'000.--.

Proposition d'Enis Baruh si le championnat européen est proche la corpo diminue de moitié et lorsqu'il se déroule plus loin la subvention augmente.

Daniel Golay présente la proposition pour la saison 2025.

Planche de prix la moitié, le repas la moitié.

La subvention aux championnats européens serait de la moitié c'est dire par équipe CHF 1'500.—au lieu de CHF 3'000.--.

Nous pouvons augmenter les parties du championnat corporatif Genève de CHF 1. -- par soir ce qui donne 27. – au lieu de 26. –, ce qui nous donnera un solde de CHF 7452. --, nous aurons un bénéfice pour l'année 2025. Ce qui nous permettra, pour la saison 2026 de pouvoir distribuer les subventions complètes c'est-à-dire CHF 3'000. - par équipes pour autant que le nombre d'équipes inscrites au championnat restent le même.

Celina Almudever pose la question à quoi correspond l'inscription au championnat d'Europe. Réponse de Daniel Golay c'est le montant que la corpo paie au BEC pour les équipes subventionnées.

Vincenzo D'Apice prend la parole pour dire qu'il faut supprimer les doublettes et que le problème est réglé.

Celina Almudever et Luisita Karrer ne sont pas d'accord pour la suppression des doublettes car dans le cas où il n'est pas possible de rassembler une équipe il est bien de pouvoir faire une doublette.

Daniel Golay nous informe que l'historique des championnats d'Europe c'était doublette féminine et équipe.

Si nous supprimons les doublettes nous aurons moins de monde pour représenter la Suisse au championnat européen.

Celina Almudever prend la parole c'est toujours les mêmes qui sont qualifiés alors il faut laisser ceux qui ne seront jamais premier ou quatrième au moins participer en tant que doublette homme ou femme.

José Martin propose de garder les doublettes mais si une équipe part en team elle ne pourra pas ajouter une doublette ce qui laissera une chance aux autres équipes et permettrait de diversifier

Votation pour 2025

Pour 4 teams CHF 1'500. -- par équipe

Pour les doublettes hommes, femmes et mixtes 650. -- par doublette

Pour 12 personnes

Contre 2 personnes

Abstention 2 personnes

La proposition est acceptée.

Augmentation des parties de CHF 27. -- au lieu de 26.--

Pour 7 personnes

Contre 1 personne

Abstention 8 personnes

La proposition est acceptée.

Chaque année il faudra revoter pour les subventions au championnat d'Europe.

Assemblée levée à 21h10

Pour le comité du BCG
La secrétaire



Marylène Despres